



COMPTE-RENDU DE LA SOUS-COMMISSION DE LA CPNCTHS SUR LE RÉGIME FRAIS DE SANTÉ DU 3 NOVEMBRE 2021 : **LES MARCHANDS DE SOUPE CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE !**

**IDCC
(0044)**

BRANCHE CHIMIE

La FNIC CGT est à l'origine de la demande d'un groupe de travail sur le régime de frais de santé de la branche pour comprendre pourquoi il y a si peu d'adhérents.

En effet, seulement 182 entreprises, 1 610 adhérents et 2 904 bénéficiaires "profitent" du dispositif. Ce régime souffre d'un manque d'attractivité et de mutualisation. La demande porte également sur l'impact du 100% santé sur le régime.

Le constat de la faible mutualisation étonne les assureurs. Les comptes sont dégradés et déficitaires mais il faudrait malgré tout accroître l'attractivité et la mutualisation !

Mais comment rendre attractif un contrat de base, avec des cotisations de base et donc des prestations qui sont elles aussi de base ?

Impossible !

Si le contrat de couverture social de la branche est un contrat de base c'est qu'il n'a pas d'autre objectif que permettre aux employeurs de remplir leurs obligations légales de couverture santé et certainement pas d'être attractif.

Le patronat a bien compris que l'attractivité a un coût et qu'un contrat de base suffit amplement pour les pauvres. Donc soit on fait un régime de base encore moins cher et donc encore plus dépouillé et peut-être que le régime actuel est encore trop cher ou bien on fait un vrai régime de santé et le prix ne sera pas le même.

La solution passerait par une offre de base solide qui n'oblige pas au recours aux options.

Le système idéal serait un système qui ferait payer les travailleurs en fonction

de leurs moyens et qui leur donnerait en fonction des besoins. De leurs besoins personnels mais aussi des besoins de la famille.

Ce système existe, il s'appelle Sécurité sociale.

Au lieu de ça le patronat propose que ceux qui en ont les moyens puissent s'offrir un service "haut de gamme" et que les autres puissent avoir le choix de renoncer aux soins ou de s'endetter pour se soigner en leur proposant un régime inégalitaire.

La santé ne doit pas être une question d'argent.

La santé ne doit pas être un marché.

La santé est un droit !

Il ne faut pas laisser le patronat et ces marchands de soupe qui ne songent qu'aux profits sans se soucier de la qualité de ce qu'ils fournissent aux travailleurs, détruire la Sécurité sociale.